

DEMANDE DE LICENCE SAISON 2021 - 2022

DL 2021 - 2022

Formulaire à remettre à votre club

	4				84	1							
rénom* [3			\$ 8 2.8			1			
ate de naiss ode postal*: él:	our la lo roit	réce i « in d'acc	eptio	. Vil . Ma on de atique de re	le*:e la le et li	ettr berté	e d'i	nfor u 6 ja infori	mat nvier	ions 1978	féd mod	difiée,	
Spécialités					AEC		AMCX				Pratiq ues associ ées		
Disciplines	taichi chuan	bagua zhang	hsing i quan	yi quan	qigong	daoyin fa	kung fu	jeet kune do	shuai jiao	wing chun	danse du lion	raquettes chinoises	
Discipline	13000 60		N addition		of Boscon	State S	00 to 100	Acceptance of the second	1	1 (5 9 kg)			
principale		20 · 10						8 8					

Civile souscrite par la FAEMC auprès d'AXA France IARD par l'intermédiaire de GRAS SAVOYE Sport. Le soussigné déclare avoir pris connaissance et accepté l'ensemble de ces garanties et des possibilités d'extensions optionnelles complémentaires aux garanties de base. Un extrait desdites garanties figure au verso et l'intégralité du contrat d'assurance (et des extensions)

Un extrait desdites garanties figure au verso et l'intégralité du contrat d'assurance (et des extensions sont consultables sur www.faemc.fr.

Certificat médical
— Vous avez plus de 18 ans
 Je n'étais pas licencié à la FAEMC la saison précédente : J'atteste avoir fournis un nouveau certificat médical de moins d'un an à la prise de licence J'étais licencié à la FAEMC la saison précédente : Mon dernier certificat médical à plus de 3 ans : J'atteste avoir fournis un nouveau certificat médical de moins d'un an à la prise de licence Mon certificat médical à moins de 3 ans : je remplis le questionnaire de santé pour personnes majeures (+18 ans) J'atteste avoir répondu NON à toutes les questions
J'atteste avoir répondu OUI à une ou plusieurs questions Je dois consulter un médecin pour qu'il m'examine et je dois fournir un certificat médical de moins de 6 mois pour prendre ma licence. Vous avez moins de 18 ans
Vous remplissez le questionnaire de santé pour personnes mineures (-18 ans)
J'atteste avoir répondu NON à toutes les questions
J'atteste avoir répondu OUI à une ou plusieurs questions Je dois consulter un médecin pour qu'il m'examine et je dois fournir un certifica médical de moins de 6 mois pour prendre ma licence. J'atteste avoir fourni un certificat médical de moins de 6 mois.
nature
Date:
Signature de l'adhérent

L'adhérent doit remettre ce formulaire à son club qui devra le conserver durant 3 saisons sportives afin de pouvoir le présenter sur demande de l'assureur ou de la FAEMC. Il est inutile de le transmettre à la FAEMC lors des commandes de licences.

Le club saisit ensuite la demande de licence sur son espace dirigeant (panda.faemc.fr) ou, à défaut, via les formulaires RCL et DC vierges.



Extrait des conditions d'assurances

L'intégralité du contrat d'assurance (et des extensions) sont consultables sur l'espace dirigeant (panda.faemc.fr) et sur l'espace licencié (monespace.faemc.fr)

A – OBLIGATIONS: L'article L 321-1 du Code du Sport imposent aux Fédérations et Associations Sportives - sous peine de sanctions - l'obligation de souscrire des garanties d'assurance couvrant leur Responsabilité Civile, celle de leurs préposés salariés ou bénévoles, celle des arbitres et juges et celle des pratiquants, étant leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporeis (L321-4 du Code).

B - CE QUE VOUS OFFRE LA FEDERATION AVEC LA UCENCE : conformément à l'article L321-5 du Code, la Fédération a négocié, par l'intermédiaire de la société Gras Savoye Sport, courtier du programme fédéral, un contrat d'assurance collectif auprès de la Compagnie d'assurance AXA. Ces garanties sont comprises dans le coût de la licence de 32€, étant rappelé que vous pouvez renoncer à l'assurance Individuelle Accidents (L321-6 du Code). En outre, si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une garantie Individuelle accident complémentaire en option comme indiqué au chapitre F ci-après. Ne sont rapportés ici que des extraits significatifs pour les licenciés.

Assurance responsabilité civile exploitation et individuelle accident - police n° 7237591004

1. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION ET INDIVIDUELLE ACCIDENT POLICE N° 7237591004 :

Assurés: les personnes morales: la FAEMC en tant que personne morale, ses différents organes (ligues régionales et comités régionaux), les comités départementaux, les associations, clubs et groupements affiliés, les personnes physiques suivantes: les licenciés, les non licenciés pendant les périodes d'essais, les parents (pour les pratiquants mineurs), les préposés, tous les auxiliaires à un titre quelconque et les collaborateurs bénévoles se voyant confier une mission par les organismes précités dans le cadre des activités garanties, les dirigeants et officiels, les éducateurs, professeurs et entraîneurs des associations, clubs et groupements sportifs affiliés et les personnes agissant pour le compte de la Fédération, et groupements affiliés, les aides bénévoles.

Activités assurées : Les garanties Responsabilité Civile et Individuelle accident s'appliquent aux activités suivantes : pratique des sports y compris les compétitions, entraînements et leur organisation dans les trois familles de disciplines (Art Martiaux Chinois internes AMCI, Arts Energétiques Chinois AEC, Arts Martiaux Chinois externes AMCX) / L'organisation de rencontres amicales, stages, séances d'initiation ou d'entraînements contrôlés et surveillés / Manifestations extra sportives à caractère privé telles que réunions, fêtes, bals, buffets, repas, organisés par la Fédération souscriptrice et les comités locaux / Remises de coupes, pots de l'amité après les compétitions, accueil d'invités / Manifestations promotionnelles (y compris dans le cadre de manifestations à caractère public) de baptêmes, stages d'enseignement, sélections reconnus par la Fédération souscriptrice, ses ligues ou ses comités régionaux et départementaux et les associations et groupements sportifs affiliés / L'organisation de toutes missions, permanences nécessaires à la mise en place de ces manifestations, toutes réunions en relation avec ces activités et plus généralement, toutes opérations annexes ou connexes aux dites réunions / Les activités sportives annexes encadrées par les clubs ou organismes affiliés à la Fédération souscriptrice ou connexes à la pratique assurée, à l'exclusion de sports particulièrement dangereux : ascension en montagne, escalade, spéléologie, parachutisme, tous sports comportant l'utilisation d'un engin à moteur, sports aériens comportant le pilotage de tous appareils de navigation aérienne avec ou sans moteur, deltaplane, parapente, sauts dans le vide ou à l'élastique.

2. ASSURANCE DEFENSE PENALE ET RECOURS - POLICE N° 7237591004:

Le contrat comprend une clause «Assurance défense pénale» qui garantit le paiement des frais de défense en cas de poursuite devant les tribunaux répressifs pour contravention ou délit à la suite d'un événement couvert par le contrat. Sont couvertes les personnes assurées telles que définies au B.1 ci-avant. C_EFFET: Les garanties prennent effet dès le jour de réception, à 0 heure, de la demande de licence par la Faemc, par le Comité régional ou départemental ou le club.

D - ETENDUE TERRITORIALE; Les garanties s'exercent dans le monde entier sous certaines conditions.

E - MONTANT DES GARANTIES : Assurance de Responsabilité civile - contrat AXA n° 7237591004 :

Nature	Montant de la garantie	Franchise	
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non confondus DONT :	10 000 000 € par sinistre		
Dommages matériels et immatériels consécutifs :	1 500 000 € par sinistre	100 €	
Commages immatériels non consécutifs / défaut de conseil L321-4 du Code	300 000 € par sinistre	1000€	
Défense pénale et recours	30 000 € HT par année	380 €	

Assurance Individuelle accident - contrat AXA n° 7237591004: Les garanties décrites ci-après constituent un minimum. La pratique sportive ainsi que les trajets aller et retour pour se rendre sur les lieux d'activités peuvent vous exposer à des dommages corporels. En fonction de votre situation personnelle (familiale, professionnelle, niveau de protection sociale ...), vous pouvez souscrire des garanties en complément de celles accordées par la licence auprès de l'assureur fédéral ou de l'assureur de votre choix. Les garanties comprises dans la licence sont : décès par accident (y compris la mort subite) : 15.250 €. En dessous de 16 €. Au-delà de 80 ans jusqu'à 90 ans : 7625 € / Invalidité Permanente Totale par accident (capital réductible en cas d'Invalidité Permanente Partielle) : 30.500 €. Au-delà de 80 ans jusqu'à 90 ans : 15.250 €. En cas de sinistre collectif le montant des indemnités décès et invalidité cumulées est limité à 3.000.000 € / Frais de santé suite à accident garanti (frais médicaux, pharmaceutiques, chirurgicaux, d'hospitalisation, de rééducation fonctionnelle, de premier appareillage y compris prothèse dentaire, lunettes, lentilles) : 2 000 €. Remboursement après déduction des prestations versées par la Sécurité Sociale et de tout régime de prévoyance. Sont notamment exclus les accidents relevant de la législation du travail, ceux résultant de la pratique de sports dangereux, frais de voyage et de séjour...

F - OPTION COMPLEMENTAIRE: Il s'agit de garanties complémentaires négociées par la Fédération en dehors des contrats de groupe et qui peuvent être souscrits par les licenciés de moins de 80 ans qui le souhaitent. Dans ce cas, ils doivent s'adresser directement à Gras Savoye Sport au moyen des formulaires de souscription mis à leur disposition soit par leur association, soit par le secrétariat de la Fédération sur simple demande. Option 1 se substituant à la garantie de base pour 8 € TTC : capital porté à 30 000€ si décès / 60 000€ si invalidité permanente totale / 5 000€ en frais de santé. IMPORTANT : L'assurance Individuelle accident dont le coût est de 0,15 € sur la garantie de base, n'est pas obligatoire. En cas de refus de souscription de cette garantie, il est impératif d'envoyer un courrier de renoncement à la fédération (en mentionnant que vous demandez expressément à ne pas bénéficier des garanties Individuelle accident de base et optionnelle, en indiquant votre nom et prénom et en le signant). Loi Informatique et Libertés : suivant les dispositions prévues par la Loi modifiée du 06/01/1978, l'Assuré peut demander à la compagnie communication et rectification éventuelle de toute information qui figurerait sur tout fichier à usage de la Compagnie, de

G - FORMALITES EN CAS D'ACCIDENT Contacter votre association ou club. Remplir scrupuleusement l'imprimé de «Déclaration d'accident» que l'association ou le tient à disposition du Licencié. Faire remplir et signer par le médecin ayant examiné la victime, l'attestation médicale initiale figurant sur cet imprimé. Envoyer le tout par mail à Gras Savoye Sport : federations@grassavoye.com (33 Quai de Dion-Bouton – CS70001 – 92814 PUTEAUX Cedex)



QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ <u>DU SPORTIF MINEUR</u> EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Pour les personnes mineures (-18 ans)

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille ☐ un garçon ☐ Ton âge: ans						
Depuis l'année dernière	OUI	NON				
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	0					
As-tu été opéré(e) ?		0				
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	0	0				
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	0	0				
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	0	0				
As- tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	0	0				
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance desport ?	0	0				
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?						
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?						
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	0	0				
As-tu commence à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	0	0				
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		0				
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)						
Te sens-tu très fatigué(e) ?		0				
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?						
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		0				
Te sens-tu triste ou inquiet ?		0				
Pleures-tu plus souvent ?		П				
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	0	0				
Aujourd'hui						
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		0				
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	0	П				
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	0					
Questions à faire remplir par tes parents						
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	0	0				
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?						
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	0	0				